

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM BARR ET ENVIRONS 55 RUE DE LA KIRNECK 67140 BARR

déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

Monsieur Alexandre SCHOTT, gérant de la société 2A SERVICES, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 5 RUE DE LA LIBERATION 67220 ST MARTIN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Alexandre SCHOTT 5 rue de la libération 67220 SAINT MARTIN
Nombre de parts	25
Montant versé	250 €
2e associé	Monsieur Arnaud KREYDER 5B rue des écoles 67220 DIEFFENBACH AU VAL
Nombre de parts	25
Montant versé	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.


La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Aurélië BERTOLA
Chargé d'affaires professionnels

JST06

LU ET APPROUVE



Barr et Environs
55 rue de la Kirneck - 67142 BARR CEDEX
Tél. 03 88 58 16 73 (appel local non surtaxé)
Fax 03 88 58 57 79
e-mail : 01370@creditmutuel.fr

